

LE PEUPLE D'ABORD

LE JOURNAL DU CABINET

N°223

Magazine Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales



LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A REÇU LA PLUS GRANDE DÉCORATION HONORIFIQUE AU TCHAD



édité par la Cellule de Communication
LPDA N°223 DU 25 au 01 Juillet 2024
| Tél : +243 892 673 151



SOMMAIRE



06

Le Président Tshisekedi très honoré au Tchad

Inauguration des trains du Service National

21



22

Deuxième Conseil des ministres

La semaine du Président de la République

44



46

Analyse



L'EDITORIAL



Diplomate par excellence !

C'est un secret de polichinelle. La République démocratique du Congo est victime d'une guerre d'agression mieux de prédation dans sa partie Est, œuvre du voisin Rwandais à travers ses supplétifs du mouvement M 23.

Pour faire face à cette gangrène qui trouble la quiétude des paisibles citoyens congolais, le Président Félix Tshisekedi a mis en place un certain nombre de stratégies, militaire et diplomatique.

De toutes ces stratégies, la diplomatie est celle que prône davantage le Chef de l'État congolais qui estime que cela évite un bain de sang et permet de conserver de bonnes relations.

C'est d'ailleurs ce qui justifie la volonté du régime de Kinshasa de voir réussir le Processus de Luanda et l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, sans compter les différents déplacements en quête de paix dans la région des grands lacs. L'homme tient à offrir une chance à un cessez-le-feu par voie diplomatique et y croit.

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, le statut de Félix Tshisekedi, présenté comme un grand diplomate africain, déterminé à trouver des solutions africaines aux problèmes africains, ne peut plus lui être contesté.

Du 24 au 25 juin à N'Djamena, au Tchad, le Président de la RDC a été élevé à la Dignité de Grand-Croix dans l'Ordre National du Tchad. Cette décoration est le plus haut rang dans l'échelle



des distinctions honorifiques des Ordres nationaux du Tchad. Une avenue a même été baptisée Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Cela pour consacrer l'action de pacification du Président congolais dans la crise politique qui secouait le Tchad depuis 2022.

À ce jour, cela ne fait l'ombre d'aucun doute : le Président Félix Tshisekedi est l'homme clé pour trouver une solution à la question de pacification de l'Est de la RDC.

Erik Nyindu Kibambe





NDJAMENA: LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A REÇU LA PLUS GRANDE DÉCORATION HONORIFIQUE AU TCHAD



Arrivé dans la soirée du lundi 24 juin 2024 à Ndjamena pour une visite d'État, le Président Félix Tshisekedi a été élevé à la Dignité de Grand-Croix dans l'Ordre National du Tchad.

Cette cérémonie officielle s'est déroulée lors du dîner d'État offert en son honneur par son homologue Mahamat Idriss Deby Itno au Palais présidentiel.

Cette décoration est le plus haut rang dans l'échelle des distinctions honorifiques des Ordres nationaux du Tchad.

Le Président Deby a remercié le Président Tshisekedi « dont l'ac-

tion de facilitateur a prouvé qu'on peut trouver des solutions africaines aux problèmes africains ».

« J'en appelle à la jeunesse tchadienne car elle est le dépositaire de cette paix qu'elle doit préserver pour le bien-être de tous », a dit le Président Tshisekedi.

Un tête-à-tête entre les deux Chefs d'État devrait avoir lieu le mardi, avant la signature de plusieurs accords de coopération.

À son arrivée dans la capitale tchadienne, le Président Tshisekedi a été accueilli au pied de l'avion par le Premier ministre Allamaye Halina et une forte

délégation du gouvernement tchadien.

De nombreux Congolais de la diaspora ont également fait le déplacement de l'aéroport.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Tchad. C'est aussi l'occasion pour le Président Deby de remercier le Président Tshisekedi pour son implication en tant que Facilitateur du processus de transition au Tchad ayant abouti à l'organisation du scrutin présidentiel apaisé le 6 mai dernier.

C'est en octobre 2022 que le Chef de l'État Félix Tshisekedi a été désigné, par ses pairs de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), facilitateur du processus de transition au Tchad.

Organisation sous-régionale, la CEEAC s'est donnée, outre ses missions traditionnelles de coopération et d'intégration régionale, celle de promouvoir la paix et la stabilité en Afrique centrale, ainsi qu'appuyer les processus électoraux dans les États membres.

Blandine Nzovo

TCHAD : INAUGURATION DE L'AVENUE FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO AU CŒUR DE LA CAPITALE NDJAMENA



Accompagné du Premier ministre tchadien Allamaye Halina et de Mme le maire de Ndjamenam Bartchiret Fatimé Zara Douga, le Président Félix Tshisekedi a inauguré, le mardi 25 juin 2024, une avenue rebaptisée en son nom au cœur de la capitale tchadienne.

Longue de 1,6 kilomètres, cette artère désormais appelée « Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo » est un cadeau offert au Chef de l'État par le peuple tchadien, pour honorer son implication comme Facilitateur de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) dans la résolution pacifique de la crise politique au Tchad.

« C'est un grand honneur d'assister de son vivant à l'inauguration d'une avenue qui porte son nom. Je remercie le Seigneur pour cette chance et souligne que cela montre la grandeur des liens fraternels qui unissent les peuples du Tchad et de la RDC », a dit le Président Tshisekedi.

C'est depuis lundi soir que le Président Félix Tshisekedi a entamé une visite d'État à Ndjamenam axée sur le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre la RDC et le Tchad.

En raison de son rôle joué en tant que Facilitateur du processus de transition tchadien, il a été élevé à la Dignité de Grand-Croix dans

l'Ordre National du Tchad, la plus grande décoration honorifique de ce pays.

Blandine Nzovo



N'DJAMENA : LA RDC ET LE TCHAD S'ACCORDENT POUR UNE EXEMPTION DE VISAS

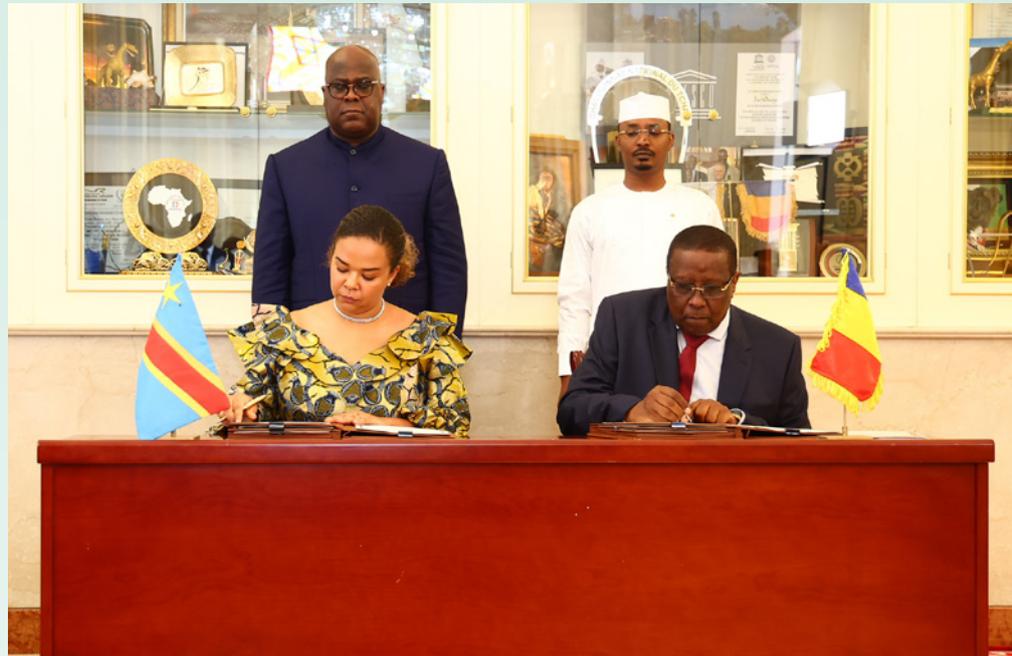
La fin de la visite d'État du Président Félix Antoine Tshisekedi au Tchad a été marquée par la signature, mardi, de trois accords.

L'accord-cadre de coopération globale, l'accord d'exemption de visa réciproque pour les citoyens de chaque pays et l'accord pour des consultations diplomatiques régulières ont été signés par les ministres sectoriels des deux pays, en présence de leurs Chefs d'État respectifs Félix Tshisekedi et Mahamat Idriis Deby Itno.

Par ailleurs, la grande commission mixte RDC-Tchad va se réunir très prochainement à Kinshasa.

Sur le plan sécuritaire, ils ont insisté pour que la communauté internationale mette tout en œuvre pour appuyer les efforts de paix, de sécurité et de stabilité en Afrique et dans le monde.

Par ailleurs les Présidents Félix Tshisekedi et Mahamat Idriss Deby ont réaffirmé leur volonté d'approfondir les relations tant économiques, politiques que diplomatiques entre la RDC et le Tchad.



Plus tôt dans la journée, le Président Félix Tshisekedi a d'abord eu droit aux honneurs militaires au Palais présidentiel, en compagnie de son homologue Mahamat Idriss Deby Itno. Revue des troupes, salut au drapeau et hymnes nationaux, toute une solennité déployée en l'honneur de l'invité de marque.

Les deux Chefs d'État ont eu une rencontre en tête-à-tête de plus de deux heures.

Le Président Félix Tshisekedi a invité son homologue Mahamat Idriss Deby à effectuer une visite officielle en République Démocratique du Congo (RDC).

Blandine Nzovo

MOT D'ACCEPTATION DE LA DECORATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, FACILITATEUR DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRI- QUE CENTRALE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE TRANSITION EN REPUBLIQUE DU TCHAD JUIN 2024

Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad, Cher Frère ; Mesdames et Messieurs les Chefs des Institutions de la République ; Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Envoyés Spéciaux ; Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Missions Diplomatiques et Représentants des Organisations internationales ; Distingués invités ; Mesdames et Messieurs ; C'est avec une profonde humilité et une grande reconnaissance que je reçois aujourd'hui cette décoration, signe de l'amitié et de la coopération entre nos nations, et témoignage des efforts communs pour la paix et la stabilité en Afrique centrale.

Cette marque de distinction dont je suis l'objet ce jour me rassure sur la volonté du vouloir vivre-collectif des hommes et des femmes de ce pays, peu importe leurs divergences d'opinions.

Elle incarne aussi l'engagement de la Communauté Écono-

mi- que des États d'Afrique Centrale (CEEAC) à œuvrer sans relâche pour le bien-être de nos peuples et la prospérité de notre région.

En acceptant cette décoration, je rends hommage à l'esprit de collaboration et de solidarité qui unit nos nations, ainsi qu'à la détermination de chacun de nous à bâtir un avenir meilleur pour notre continent.

Le processus de transition en République du Tchad est un témoignage éloquent de cette solidarité africaine ; d'un éveil africain que plus rien ne pourra arrêter.

Face aux défis politiques et sécuritaires, nous avons su trouver en nous la force nécessaire de promouvoir un dialogue constructif et inclusif, visant à instaurer une paix durable.

Ce succès ne saurait être attribué à un seul individu, mais à la synergie des efforts conjugués de tous les acteurs impliqués, du gouvernement tchadien aux ci-

toyens, en passant par les institutions régionales et internationales.

En ma qualité de Facilitateur de la CEEAC, j'ai eu le privilège de travailler aux côtés de leaders dévoués et de citoyens résolus à faire prévaloir l'intérêt national au-dessus des divergences.

Cet état d'esprit s'est illustré, dans le chef des Autorités de transition, par plusieurs initiatives courageuses et salvatrices, notamment : la levée des mesures de suspension contre un nombre des partis politiques ; la prise de la mesure de la grâce présidentielle en faveur des personnes condamnées ; la promulgation de la Loi d'amnistie ; le retour des exilés politiques et leur intégration dans les institutions de transition, etc.

L'aboutissement de ce processus a été marqué par l'organisation des élections présidentielles du 6 mai 2024, la prestation de serment et l'investiture le 23 mai 2024 du Président Mahamat Idriss Déby

Itno en tant que Chef d'Etat démocratiquement élu de la République du Tchad, mettant ainsi fin à trois années de transition.

Cette expérience a été pour moi une leçon précieuse de résilience et de patriotisme.

Nous avons ensemble démontré que, lorsque les Africains se lèvent pour défendre leurs idéaux de paix, de justice et de développement, aucun obstacle n'est insurmontable.

Je voudrais rendre hommage au peuple tchadien, dont la résilience et la détermination dans la quête de la paix et de la stabilité demeurent une source d'inspiration pour toute notre région.

Votre engagement, votre patience et votre volonté de dialogue ont été essentiels pour franchir les étapes difficiles de ce chemin vers la stabilité.

A vous, chers frères et sœurs tchadiens, je dis merci pour votre courage et votre foi en un avenir de paix.

Excellences, Mesdames et Messieurs, Aujourd'hui, alors que nous célébrons cette reconnaissance, il est crucial de rappeler que la paix et la stabilité sont des processus continus qui nécessitent notre vigilance et notre en-

gagement constants. Le chemin vers la paix est souvent parsemé d'embûches ; il est donc impératif que nous restions engagés dans nos efforts pour instaurer un avenir meilleur pour tous les peuples d'Afrique.

C'est ensemble, par notre solidarité et notre détermination collective, que nous pourrions transformer ces espoirs en réalités tangibles.

Cette décoration est, en ce sens, un appel à poursuivre notre engagement. Elle nous rappelle l'importance de l'unité et de la coopération régionale dans la réalisation de nos objectifs communs. Chaque pas vers la paix, chaque effort pour la réconciliation, et chaque geste de solidarité renforcent notre conviction que l'Afrique peut et doit devenir un havre de paix et de développement.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes pairs de la CEEAC pour leur confiance et leur soutien constants.

Leur coopération a été cruciale dans l'accomplissement de cette mission.

A nos partenaires internationaux, je réitère notre gratitude pour leur accompagnement et leur soutien inestimables dans ce

parcours.

Je voudrais ici adresser un message particulier à la jeunesse tchadienne. Vous êtes les véritables artisans de l'avenir de votre pays.

Votre énergie, votre détermination et votre aspiration à un monde meilleur sont les fondements sur lesquels se construit le Tchad de demain.

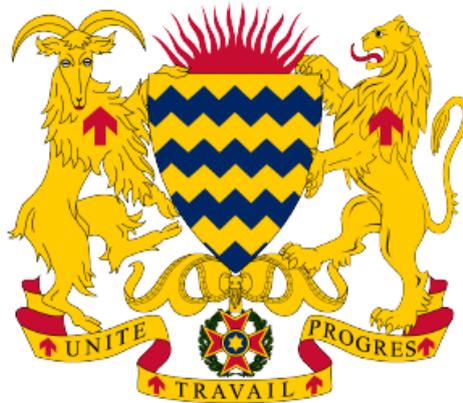
Ne perdez jamais de vue vos rêves et vos ambitions pour une nation unie, pacifique et prospère.

Pour finir, permettez-moi de dédier cette décoration à toutes celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour la paix et la stabilité sur notre continent et dans notre sous-région. Puisse cette reconnaissance renforcer notre détermination collective à bâtir un avenir meilleur pour nos peuples.

Que Dieu bénisse la République du Tchad, Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo, Que Dieu bénisse l'Afrique.

Je vous remercie.

VISITE D'ÉTAT
DE S.E FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Toast du Président de la République du Tchad, M. MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO, à l'occasion du dîner offert en l'honneur du Président de la République Démocratique du Congo, S.E. FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO N'Djamena, le 24 juin 2024



Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo et Cher frère ; Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; Mesdames et Messieurs les Ministres et membres de la délégation congolaise ; Mesdames et Messieurs les Présidents des grandes institutions de la République ; Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ; Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales ; Distingués invités en vos rangs et qualités ; Mesdames et Messieurs ; Chers frères et sœurs.

C'est avec un grand sentiment de gratitude envers le Tout Puissant et un réel plaisir que je prends la parole pour prononcer ces quelques mots à l'occasion de ce dîner organisé en l'honneur de mon cher Frère, FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo en visite d'État au Tchad. Un dîner est certes un moment de partage et de convivialité, mais permettez-moi d'exprimer en des mots chargés de sens, toute notre joie d'accueillir en terre tchadienne, mon cher Frère le Président FELIX TSHISEKEDI et les éminents membres de sa délégation.

Cette visite revêt un caractère spécial. C'est pourquoi, nous la plaçons sous le signe de la recon-

naissance et de la fraternité.

Votre nom, Cher Frère, et celui de votre pays, la RDC, sont, désormais, étroitement liés à l'histoire de notre pays, notamment celle de la transition dont le processus vient de s'achever, en surmontant moult difficultés.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, Il vous souviendra qu'au début de la transition, le Président de la République Démocratique du Congo, FELIX ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, nouvellement porté à la tête de l'Union Africaine en son temps, a été un soutien de taille pour la transition tchadienne.

Notre transition était particulière, elle a été menée dans des conditions exceptionnelles et rien n'était gagné d'avance. Et dans un monde où les calculs et les enjeux géostratégiques s'entremêlent, il est rare de trouver des leaders imbus d'une sincérité et d'une humanité profonde.

Le Président FELIX TSHISEKEDI a été l'un de ceux qui ont eu une compréhension lucide de la situation, avec pour seule intention d'aider le Tchad à se relever. Cher frère, vous avez fait preuve d'une disponibilité sans pareil pour réunir les conditions permettant de conduire à bon port notre transition.

Cet effort a connu un son pic lors du sommet extraordinaire de la CEEAC convoqué à Kinshasa, lequel vous a désigné comme facilitateur dans la transition tchadienne. Cette étape nous a permis de découvrir en vous, Cher Frère, une personne exceptionnelle, un leader dont la sagesse, la détermination et la vision ont été les piliers de notre chemin vers la paix.

L'accord de Kinshasa, n'a pas été une simple formalité. Tout comme, Monsieur le Président et Cher Frère, vous avez été plus qu'un simple facilitateur.

En effet, vous avez été l'âme et le cœur de ces pourparlers.

Votre capacité à écouter, à comprendre et à trouver des solutions là où d'autres voyaient des impasses, nous a particulièrement marqués.

Votre déplacement à N'Djaména pour rencontrer tous les acteurs de la transition a été un moment fort qui a permis d'écouter tout le monde et de rapprocher les positions.

Vos émissaires notamment le Ministre Didier Mazenga et le Président de la Commission de la CEEAC n'ont également ménagé aucun effort pour faire aboutir le processus de la facilitation. C'est le lieu de les remercier pour tous les efforts fournis.

Grace à votre soutien qui a été constant, jusqu'à la tenue des élections, notre pays a pu terminer sa transition dans les délais accordés.

Je voudrais également remercier l'ensemble des États membres de la CEEAC qui ont, dès les premières heures, accompagné le Tchad dans sa marche sur le chemin du retour à la normalité constitutionnelle.

Aujourd'hui, nous tenons à vous dire merci pour les efforts mutualisés à tous les niveaux. Merci pour votre solidarité, votre vision, votre courage et votre engagement noble et panafricain. Vous avez fait la différence, et votre contribution restera gravée dans notre mémoire comme la manifestation concrète d'une fraternité agissante.

Notre pays vous est plus que jamais reconnaissant. Vous êtes l'exemple le plus éloquent qu'entre frères africains, on peut se soutenir, on peut se donner la main, on peut trouver des solutions africaines pour des problèmes africains.

Ce dénouement heureux prouve à suffisance que les africains sont plus que capables de résoudre les crises africaines s'ils résistent aux pressions et ingérences extérieures. Bravo au Facilitateur et

Bravo à la CEEAC.

Monsieur le Président et Cher Frère, En guise de remerciement et de reconnaissance, nous allons baptiser une avenue en votre nom. Nous aurons également, dans un instant, le plaisir de vous élever à la distinction la plus élevée de la République du Tchad.

A la faveur de cette visite d'État, nous allons, en outre, procéder à la signature des accords afin de renforcer notre coopération bilatérale.

Par ces accords, nous voulons donner une nouvelle impulsion à nos relations qui sont appelées à se consolider dans des domaines vitaux et dans l'intérêt bien compris de nos deux nations.

Cette bonne entente est capitale et elle illustre notre vision partagée concernant les questions qui touchent nos pays et notre continent.

Nous appartenons à une communauté de destin et faisons face à des défis similaires.

Nous devons continuer à œuvrer ensemble pour transformer les rêves de paix et de développement en une réalité tangible dans nos deux pays, voire dans notre continent.

Monsieur le Président et Cher

Frère, Votre implication bienveillante pour la paix et la réconciliation au Tchad, nous a fait découvrir votre grandeur d'éminent leader panafricain.

Nous sommes convaincus que votre leadership établi et éclairé est un atout de taille afin de ramener une paix durable dans votre pays, victime des violences injustifiées et injustifiables.

Nous réitérons notre condamnation de ces actes barbares et prions pour que sous votre magistrature, la RDC, avec laquelle nous avons des liens forts et historiques et que nous admirons tant, puisse tourner cette page sombre pour s'inscrire dans une paix pérenne et une prospérité entière.

C'est sur ces notes de prière et d'espoir que je termine mon toast, en souhaitant une nouvelle fois, un très agréable séjour au Président FELIX TSHISEKEDI et la délégation qui l'accompagne.

Vive l'amitié et la fraternité entre le Tchad et la RDC, vive la coopération, vive l'Unité Africaine !

Que Dieu Vous Bénisse !

Je vous remercie !

JOURNÉE NATIONALE DU POISSON : FÉLIX TSHISEKEDI A VISITÉ LE DÉBARCADÈRE INTÉGRÉ DE KINKOLE

À l'occasion de la célébration de la 57^{ème} journée nationale du poisson, le Président de la République Félix Tshisekedi a effectué une visite le lundi 24 juin 2024 au débarcadère intégré de Kinkole, situé dans la commune de la N'sele et dont les travaux sont à l'arrêt depuis des mois à la suite de la montée des eaux du fleuve durant la saison des pluies.

" Le Président Tshisekedi est venu s'enquérir de l'avancée des travaux de ce port de pêche en vue de son inauguration dans les prochains jours », a dit M. Jean-Pierre Tshimanga, le ministre de pêche et élevage.

Selon Jean-Pierre Tshimanga, le Chef de l'État Félix Tshisekedi s'est dit satisfait de l'avancée des travaux et l'a instruit pour faire le suivi des travaux et à la livraison des intrants aux pêcheurs de Kinshasa et de Kisangani dès la semaine prochaine.

Pour rappel, dans le souci de redynamiser et de professionnaliser la filière pêche en RDC, le Président de la République avait décidé de construire un port de pêche dans la cité des pêcheurs



de Kinkole, dans la périphérie Est de la ville de Kinshasa.

La construction de ce site comprend plusieurs compartiments essentiels tels que des bureaux, des dépôts, une chambre frigorifique et des pavillons destinés au marché de poissons de Kinshasa.

Instituée depuis 1967, la journée nationale du poisson est une occasion de valoriser les acteurs de la filière, de sensibiliser à la protection des ressources halieutiques et à promouvoir les produits locaux.

Ce rendez-vous annuel a été célébré sous le thème : "la pêche et l'aquaculture, piliers pour la relance de l'économie nationale"

Christian Kusema

LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A REÇU UN ÉMISSAIRE DE SON HOMOLOGUE DJIBOUTIEN OMAR GUELLEH

Le dimanche 23 juin dernier à la Cité de l'Union africaine, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a accordé une audience à Monsieur Dileita Mohamed Dileita, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti et Envoyé spécial du Président djiboutien Ismaïl Omar Guelleh.

L'émissaire djiboutien est venu faire part au Président Félix Tshisekedi de la demande de sou-



tien de son homologue Ismaïl Omar Guelleh à la future candidature de Djibouti à la tête du Parlement de l'Union africaine, lors de prochaines élections. « Le Président m'a confié cette mission plus particulièrement auprès de son homologue le

Président Félix Tshisekedi parce qu'ils entretiennent des relations particulières et nous sommes très heureux de l'accueil qu'il nous a été réservé », a déclaré avec satisfaction l'émissaire djiboutien. Au cours de cette audience, monsieur Dileita Mohamed s'était fait

accompagner de Mme Hayat Moussa Okieh, Chargée d'affaires à l'Ambassade de Djibouti en République Démocratique du Congo (RDC).

Blanche Aminata

LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A RENDU UN DERNIER HOMMAGE AU PASTEUR LÉONARD BARUTI



Le dimanche 23 juin 2024 au Stade Tata Raphaël, le Chef de l'État Félix Tshisekedi, accompagné de la distinguée Première dame Denise Nyakeru, a pris part aux funérailles organisées en mémoire du Pasteur Léonard Baruti Kasongo décédé le samedi 1er juin dernier à Montréal, au Canada.

Le couple présidentiel s'est incliné devant la dépouille mortelle de l'illustre disparu exposée dans une tribune montée au centre du stade et a déposé une cou-

ronne de fleurs, avant de saluer la famille éplorée à qui il a adressé des mots de réconfort.

Après cette cérémonie à laquelle ont assisté plus de 50 000 fidèles, le corps du Pasteur Baruti a été amené au mausolée construit en son honneur dans la commune de la N'sele.

Figure emblématique des Églises de réveil en République Démocratique du Congo (RDC), le Pasteur Baruti est décédé à l'âge de 77 ans. Il est le fondateur

de Baruti Tabernacle (anciennement appelée Assemblée Chrétienne de Righini), une église du message du « Temps de la fin » prêché par le prophète William Marrison Branham. Il a exercé son ministère pendant près de 50 ans.

Carol Lumingu

INFRASTRUCTURES : LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI LANCE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DE KINSHASA

Le samedi dernier, le Président Félix Tshisekedi a lancé les travaux de construction de la rocade de Kinshasa, dans la commune de Mont-Ngafula. Il s'agit d'une voie de contournement pour désengorger la capitale en reliant ses parties Sud-Est et Sud-Ouest.

Longue de 63 Km, la rocade de Kinshasa partira de la cité de Mbudi en passant par la route de la caravane et traversera les quartiers Mitendi, Joli site, Bralima, Riflar, Rail, Ndjili brasserie, Cecomaf, Buma, Ndjoko avant de déboucher sur la route nationale numéro 1 par Badara, non loin de l'aéroport international de N'djili.

« Cette rocade fait partie d'un vaste programme de construction d'une route périphérique qui formera une boucle autour de Kinshasa, afin de fluidifier la circulation vers l'aéroport international de N'djili », a révélé Nicodème Nzau, Directeur général de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT).

Pour y arriver, les travaux de construction devront s'étendre sur

trois ans pour un coût budgétaire estimé à 300 millions de dollars américains.

Dans son allocution, le ministre des Infrastructures, travaux publics et reconstruction Alexis Gisaro a indiqué que cet ouvrage ouvre une série de projets de modernisation des infrastructures dont les études sont déjà effectuées pour la plupart ou en cours pour d'autres.

Il s'agit à titre illustratif, des routes Lanterne-Tshela, Kalamba-mbuji

et de la poursuite du tronçon Lac Mukamba-Lusambo".

Cet événement matérialise la relance du programme sino-congolais renégocié selon la volonté du Président Félix Tshisekedi souhaitant un partenariat réellement profitable à la République Démocratique du Congo (RDC), afin de moderniser nos infrastructures routières.

Pitshou Makwela



LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI S'EST ENTRETENU AVEC LE MINISTRE D'ÉTAT BELGE ANDRÉ FLAHAUT

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a échangé, le samedi 22 juin dernier à la Cité de l'Union africaine, avec M.

André Flahaut, ministre d'État et ancien Président de la chambre des représentants de Belgique.

Au menu: les questions de coopération bilatérale et la guerre dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

Au terme de cette visite, André Flahaut a fait savoir qu'il s'agit d'une réunion amicale dans le but de continuer à manifester le soutien de la Belgique à la RDC.

« Il est indispensable d'avoir de bonnes relations entre les responsables et les personnes », a-t-il dit.

Sur l'agression de la RDC par le Rwanda, le ministre d'État belge condamne l'existence de deux niveaux d'application du droit international.

« Il est important d'être porteur d'un message afin que l'Europe ne soit pas distraite face à la guerre dans l'Est de la RDC ».

Jules Tshitumbayi





LUBUMBASHI : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INAUGURE LES TRAINS DU SERVICE NATIONAL



Le jeudi 20 juin à Lubumbashi, chef-lieu du Haut-Katanga, le Président Félix Tshisekedi a procédé à la mise en circulation des trains du Service national (SN). Il s'agit de 30 wagons fermés et 15 ouverts, 10 citernes et 2 locomotives.

Selon le commandant du SN, le Général-major Jean-Pierre Kasongo, « ces trains sont une réponse aux nombreuses difficultés d'évacuation et d'acheminement d'intrants ainsi que d'autres outils nécessaires. Le SN a produit 16 000 tonnes de maïs pour la saison 2023-2024 ».

Poursuivant son allocution, le

commandant du Service national a fait savoir que « plus de 4 000 jeunes, autrefois désœuvrés, sont sortis du centre de formation de Kanyama Kasese pour œuvrer à travers la République aussi bien dans la construction que dans l'agriculture ».

Gouverneur de la Province du Haut-Katanga, Jacques Kyabula Katwe a, quant à lui, estimé qu'« avec ces trains, une des visions du Chef de l'État, à savoir la diversification de l'économie nationale, se matérialise ».

Le gouverneur a remercié le Président de la République pour sa première visite en province et

à Lubumbashi après sa réélection en décembre 2023 et il a profité de l'occasion pour l'inviter à l'inauguration prochaine du siège de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga.

Enfin, le Directeur général de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), Fabien Mutomb, a exprimé sa reconnaissance envers le Chef de l'État pour son implication dans le redressement de son entreprise.

« Depuis votre arrivée au pouvoir, pas un seul arriéré de salaire à la SNCC », s'est-il réjoui.

Blanche Aminata

COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 21 Juin 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la deuxième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, dirigé par la Première Ministre, Son Excellence Judith SUMINWA TULUKA, ce vendredi 21 juin 2024.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;

II. Points d'information ;

III. Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres ;

IV. Examen et adoption d'un texte.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat, a porté essentiellement sur cinq (05) points, à savoir :

1. De la nécessité de stabiliser le franc congolais pour préserver le pouvoir d'achat de la population

Le Président de la République a commencé par rappeler aux membres du Conseil que parmi les missions du Gouvernement actuel, il y a la matérialisation des engagements qu'il a pris devant la nation lors de son investiture pour le second mandat.

Au nombre de ces engagements, figurent la protection et le renforcement du pouvoir d'achat de nos concitoyens mis à mal actuellement par la situation qui prévaut sur le marché de change.

En effet, notre économie étant fortement dollarisée, le comportement du Franc congolais face au dollar américain a un impact immédiat sur le panier de la ménagère congolaise.

Face à cette situation, le Président de la République a demandé à la Première Ministre, aux Membres du Gouvernement en charge des questions économiques et financières ainsi qu'à la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo, en collaboration

avec son cabinet, de procéder urgemment à la réévaluation des mesures prises le 17 juillet 2023 pour stabiliser le taux de change, en y ajoutant, si nécessaire, des mesures supplémentaires pour enrayer cette spirale négative, afin que le social des Congolais soit relevé.

2. Du renforcement de l'action diplomatique Rappelant que la diplomatie requiert, conformément à la Constitution de la République, une meilleure collaboration entre son Cabinet et le Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie, le Président de la République a insisté sur la nécessité de définir des orientations diplomatiques cohérentes vis-à-vis de nos partenaires, au regard des enjeux régionaux et mondiaux. Les diplomates à envoyer en poste à l'étranger, devraient être capables de maîtriser ces enjeux.

A ce propos, il a invité Madame la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères à faire le point au prochain Conseil des Ministres sur la fréquence d'éval-

uation de la 12ème Conférence diplomatique tenue à Kinshasa en février 2022 et de s'assurer de l'implémentation des recommandations qui en sont découlé.

3. Des mesures relatives à l'encadrement des dépenses publiques et à la lutte contre le détournement des deniers publics Saisi de rapports de missions d'encadrement réalisées par l'Inspection Générale des Finances, aussi bien pour les dépenses publiques de manière générale, que pour celles des entreprises et établissements publics en particulier, le Président de la République y a relevé plusieurs distorsions liées notamment à : l'inobservance des textes légaux et réglementaires régissant les finances publiques ; la violation des dispositions réglementaires sur l'exécution des dépenses ; le non-respect de la procédure de la chaîne de la dépense ; et le non-respect des règles de passation des marchés publics.

Il est donc inacceptable que cette situation sape les efforts consentis pour assainir les finances publiques et permettre la prise en charge responsable des engagements de l'Etat tels que définis dans le Budget. Elle ne devrait pas non plus servir de lit à ceux qui veulent pérenniser les antivaleurs et autres pratiques décadentes de corruption, de détournement et

d'enrichissement illicite au détriment de notre population.

A cet effet, l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service a été instruit par le Président de la République de mettre à la disposition de la Première Ministre le rapport y relatif.

De son côté, la Première Ministre a été encouragée à : (i) Mettre à la disposition des Membres du Gouvernement, de la Banque Centrale et des mandataires publics, en ce compris ceux des régies financières, les recommandations formulées par l'Inspection Générale des Finances en matière d'encadrement des recettes et des dépenses publiques ; (ii) S'assurer du suivi de la mise en œuvre de toutes les recommandations ; (iii) Instruire le Ministre du Portefeuille à instaurer les contrats des mandataires publics des entreprises bien élaborés pour permettre leur évaluation ; (iv) Instruire le Ministre de la Justice d'engager la réflexion sur la mise en place d'un Parquet financier ayant pour mission de poursuivre de manière spécifique les infractions de détournement des deniers publics ; (v) Faire rapport au Président de la République endéans trois (03) mois. Le Président de la République a souligné la nécessité de préserver les acquis obtenus pendant cette période de contrôle tout en rap-

pelant qu'une évaluation globale desdites recommandations sera faite dès l'entame de 2025.

4. Contrat de mandat et de performance dans les entreprises de l'Etat Lors de sa communication à la 96ème réunion du Conseil des Ministres du vendredi 28 avril 2023, le Président de la République avait exprimé sa préoccupation sur la redynamisation du modèle d'évaluation de la performance des entreprises du Portefeuille de l'Etat qui, chaque année, signe des contrats de performance avec les mandataires de l'Etat au sein de ces entités.

En exécution de son instruction, le Ministre du Portefeuille avait évalué les entreprises lors de l'exercice 2023, en s'appuyant sur les critères fondés sur le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et le résultat net.

Cette méthode d'évaluation a montré ses limites, parce que ne s'appuyant sur aucun plan de redressement ou encore plan stratégique.

Eu égard à l'efficacité des dispositifs à mettre en place pour assurer le suivi et l'évaluation des activités de nos entreprises, le Président de la République a relevé la nécessité de la tenue des états généraux des entreprises du Portefeuille de l'Etat, en vue de poser le diagnos-

tic de chacune d'elles et d'y proposer les plans de redressement avec les objectifs à court, moyen et long termes qui permettront de faire signer à chaque mandataire, un contrat de performance adapté aux difficultés financières, techniques et opérationnelles de chaque entreprise.

Considérant que les entreprises du Portefeuille y compris les Etablissements et Services publics devraient être la colonne vertébrale de l'activité économique et industrielle de notre pays, le Ministre du Portefeuille a été chargé, ainsi que les Ministères sectoriels concernés, de se pencher sur la question et de proposer dans un délai de 30 jours des solutions idoines.

La Première Ministre, quant à elle, devrait en assurer la coordination.

En ce qui concerne les divergences constatées de plus en plus entre Mandataires, PCA-DG ou encore DG-DGA tendant à paralyser la vie des entreprises publiques et établissements publics et rendant inefficace leur action et impactant sur leurs résultats, la Première Ministre a été encouragée à clarifier, au regard des textes légaux et réglementaires en vigueur, les rôles et les attributions des différents Mandataires et d'envisager un séminaire de réflexion afin

de permettre à chacun de s'imprégner de son rôle effectif.

5. De la problématique de l'assainissement du climat des affaires
Le Président de la République a réaffirmé son engagement à faire de la question de l'amélioration du climat des affaires un pilier fondamental et incontournable des politiques publiques, visant la définition et la mise en œuvre des réformes qui rencontrent les doléances des opérateurs économiques.

Il a noté les efforts réalisés par les différents Ministères réformateurs durant le quinquennat passé, tout en constatant que les attentes sont encore importantes, étant donné le faible taux de réalisation des réformes.

La première édition du Baromètre National du Climat des Affaires ainsi que d'autres rapports ad hoc ont confirmé que les opérateurs économiques sont confrontés à des difficultés réelles qui demandent de s'y pencher.

Le Gouvernement s'était engagé à prendre des réformes et mesures pratiques, conformes et appropriées aux problématiques que rencontrent les opérateurs économiques, en vue de rendre l'environnement des affaires beaucoup plus favorable et attractif. Le Président de la République

a réitéré sa volonté de poursuivre l'évaluation des réformes ayant trait à l'amélioration du climat des affaires et dans cette optique il a chargé donc : (i) La Première Ministre d'accompagner les différents Ministères réformateurs afin d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés ; (ii) La Primature, le Ministère du Plan, la Cellule Climat des Affaires ainsi que tous les autres services ayant en charge la question du Climat des Affaires, d'identifier dans les plus brefs délais, et ce, en attendant le développement d'un Plan Stratégique Pluriannuel, des actions prioritaires à exécuter et de poursuivre avec le mécanisme de suivi-évaluation déjà expérimenté. Il va de soi que ces initiatives devront être précédées d'une évaluation permettant d'apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes jusqu'à ce jour.

Intervention de la Première Ministre : Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de l'Etat, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement a d'abord salué la participation du Président de la République à la cérémonie d'investiture du Président sud-africain, Cyril RAMAPHOSA, ce qui illustre le bon état de nos rapports.

Elle a, ensuite, rappelé quelques repères pour assurer un bon fonc-

tionnement du Gouvernement et garantir son efficacité. En effet, les membres du Gouvernement sont tenus de se conformer à l'article 99 de la Constitution leur demandant de déposer devant la Cour la déclaration écrite de leur patrimoine familial.

Ils sont également appelés à s'imprégner des six (06) engagements du Président de la République qui s'inscrivent dans la dynamique de la consolidation des acquis.

La Première Ministre a insisté sur la stricte observance des limites prévues concernant le nombre des membres de leurs cabinets respectifs, de la présence exigée et l'assiduité aux réunions du Conseil des Ministres et des Commissions interministérielles ainsi que du respect du délai de sept (07) jours requis pour solliciter une demande d'ordre de mission et/ou autorisation de sortie.

Elle a, enfin, formulé quelques recommandations notamment en ce qui concerne la communication pour préserver la cohésion, la cohérence et la bonne image du Gouvernement.

Avant de clore son intervention, la Première Ministre a informé le Conseil qu'une délégation se rendra à Paris, le 27 juin 2024, pour la cérémonie de passation de flambeau entre la République Démocratique du Congo et

l'Arménie, prochain pays organisateur des Jeux de la Francophonie prévus en 2027.

Conformément au règlement du Comité International des Jeux de la Francophonie, notre pays, en tant que pays hôte de la dernière édition qui s'est déroulée avec succès, va accompagner l'Arménie durant les quatre prochaines années en vue de partager son expérience.

La Ministre Déléguée près la Ministre des Affaires Etrangères en charge de la Coopération Internationale et Francophonie a été instruite de prendre les dispositions quant à ce.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté les faits saillants du rapport sur l'état et l'administration du territoire national.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population a été marqué notamment par :

- Les appels incessants concernant la situation humanitaire des déplacés dans les zones opérationnelles et les localités de refuge ;

- L'attente des populations des provinces de voir les nouveaux Gouverneurs à l'œuvre après

leur investiture par Ordonnance présidentielle ;

- La recrudescence du banditisme et la criminalité dans les principales villes et agglomérations urbaines ;

- Les inquiétudes de la population face à la perte du pouvoir d'achat de gagne-petits consécutive à la décote de la monnaie nationale face à la devise étrangère principalement le dollar américain.

Sur un autre volet, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a évoqué les efforts déployés par les forces de sécurité contre la montée du banditisme et de la criminalité dans certaines villes du pays en proie à des vols à main armée, braquages et extorsions, kidnappings, phénomène kuluna et vols de câbles électriques.

Il a rassuré de toute l'attention du Gouvernement quant à ce.

Au plan politique, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a informé le Conseil qu'il a notifié les 15 Gouverneurs élus et investis par Ordonnance présidentielle afin de leur permettre de rejoindre leurs postes et procéder à la remise et reprise avec les sortants.

Il a poursuivi son intervention par la présentation de la situation des sinistres et catastrophes avant de chuter sur la situation

aux frontières tout en rassurant de l'attention du Gouvernement sur ces dossiers, et le Conseil en a pris acte.

II.2. Situation sécuritaire

En complément au rapport du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a rapporté au Conseil la situation sécuritaire qui demeure calme sur l'ensemble du pays, excepté dans quelques zones de la partie Est où les Forces Armées de la République Démocratique du Congo font preuve de bravoure, de vigilance et sont déterminées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'Etat.

Dans le Nord-Kivu, les opérations de contre-offensive et de défense du territoire national sont menées par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo contre l'armée rwandaise et ses supplétifs terroristes M23 dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo.

En Ituri, la traque de terroristes ADF/MTM qui s'illustrent par des incursions causant la mort des paisibles citoyens dans les territoires de Beni, Lubero au Nord-Kivu ainsi que Mambasa et Irumu. Au Sud-Kivu, l'intervention des FARDC vise à absorber

la violence des divers groupes armés qui s'affrontent dans certains espaces du territoire de Fizi rendant difficile la libre circulation des personnes et des biens.

A l'Ouest, la situation tend à se stabiliser dans le Grand Bandundu. Quelques cas de trouble de l'ordre public par les assaillants Mobondo sont pris en charge par les forces de sécurité dans la périphérie de la Commune de Maluku. Des patrouilles s'intensifient dans la profondeur.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR1)

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable a informé le Conseil de la tenue, du 02 au 05 juillet 2024 à Brazzaville en République du Congo, de la première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR1).

Nées de la Décennie Mondiale de l'Afforestation, en marge de la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP27) à Charm El Cheik, ces assises procèdent de la nécessité de tisser une sorte de trame entre des

cadres stratégiques, accords, conventions, initiatives et leçons apprises, se rapportant à l'échelle planétaire aux thématiques d'afforestation et de reboisement.

L'objectif de cette conférence est la définition d'une stratégie visant l'augmentation de la superficie forestière mondiale sur la base d'une coopération internationale à travers la systématisation des activités d'afforestation et de reboisement.

Cette conférence sera structurée en trois composantes, à savoir : Session des Experts, Session Ministérielle et Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements devant analyser et adopter les propositions de recommandations de la Conférence.

Lors de ces assises, la République Démocratique du Congo partagera son expérience en matière de la gestion durable et de la conservation des forêts, de la gouvernance forestière et de la lutte contre la criminalité forestière, le succès du Programme Présidentiel « Jardins Scolaires 1 milliard d'arbres », la finance climat, ainsi que le bénéfice accordé à la population locale.

Fort du potentiel environnemental de la République Démocratique du Congo qui la place comme Pays-Solution face aux

enjeux du Climat, notre pays devra continuer à jouer pleinement son rôle de leadership au sein du Bassin du Congo.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.4. Présence de la radioactivité dans les exportations de la compagnie minière de Musonoïe SAS
Le Ministre des Mines a informé le Conseil du rapatriement, au poste frontalier de Lukabanga, à Sakania, de 12 camions contenant des lots d'hydroxyde de cobalt appartenant à la société COMMUS SAS ayant été interceptés et contrôlés à la frontière entre le Botswana et la République sud-africaine avant d'être retournés au motif que le taux de radioactivité testé serait supérieur au seuil autorisé par la réglementation internationale.

Une réunion de crise a été tenue pour examiner les faits rapportés et au terme de celle-ci, il a été décidé :

1. La suspension des activités de la société COMMUS SAS comme mesure conservatoire en date du 11 avril 2024 ;
2. L'envoi sur site d'une équipe inter-services du Ministère des Mines avec comme objectif de vérifier le respect du manuel des procédures lors de l'exportation des produits miniers de COMMUS SAS retournés au pays, d'enquêter sur les sources

probables de la teneur élevée de la radioactivité dans les produits marchands exportés par COMMUS SAS et d'évaluer sur toute la chaîne d'exportation, le risque lié à la présence des matières radioactives.

Le Ministre des Mines a préconisé une rencontre de conciliation Mines - Recherche Scientifique avec les autorités compétentes sud-africaines et botswanaises afin de trouver un terrain d'entente au regard des réglementations appliquées dans différents pays en matière de radioprotection tel qu'édictees par le Commissariat général de l'énergie atomique.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.5. Célébration de la Journée nationale du Poisson
Le Ministre de la Pêche et Elevage a informé le Conseil des préparatifs de la célébration de la Journée nationale du Poisson ce 24 juin 2024 en République Démocratique du Congo.

Pour cette 57ème édition, les manifestations officielles auront lieu dans la province de la Tshopo et un message de sensibilisation et d'encouragement sera adressé aux pisciculteurs de l'ensemble de la République opérant dans divers sites dont Kinkole,

Kingabwa, Kinsuka et Maluku à Kinshasa.

Parlant de l'importance de cette commémoration, le Ministre de la Pêche et Elevage a souligné que la Journée Nationale du Poisson promeut la réhabilitation et l'intégration du pêcheur dans la société, tant que la prise de conscience de la noblesse de son métier a amené ce dernier à l'auto-prise en charge, à l'entrepreneuriat et à jouer son rôle de partenaire du Gouvernement.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé de décisions prises lors de la première réunion ordinaire du Conseil des Ministres du 14 juin 2024.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN TEXTE

IV.1. Projet d'Ordonnance-Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège
Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-

Kivu pour une période de 15 jours prenant cours le 26 juin 2024.

Cette prorogation va permettre aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo de poursuivre leurs opérations de défense de la patrie contre les terroristes du M23 sous-traités par le Rwanda ainsi que d'autres forces négatives en vue de pacifier et de rétablir l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays.

L'autorisation de la prorogation préconisée le sera par voie d'Ordonnance-Loi en vertu de la Loi d'habilitation du Gouvernement en vigueur.

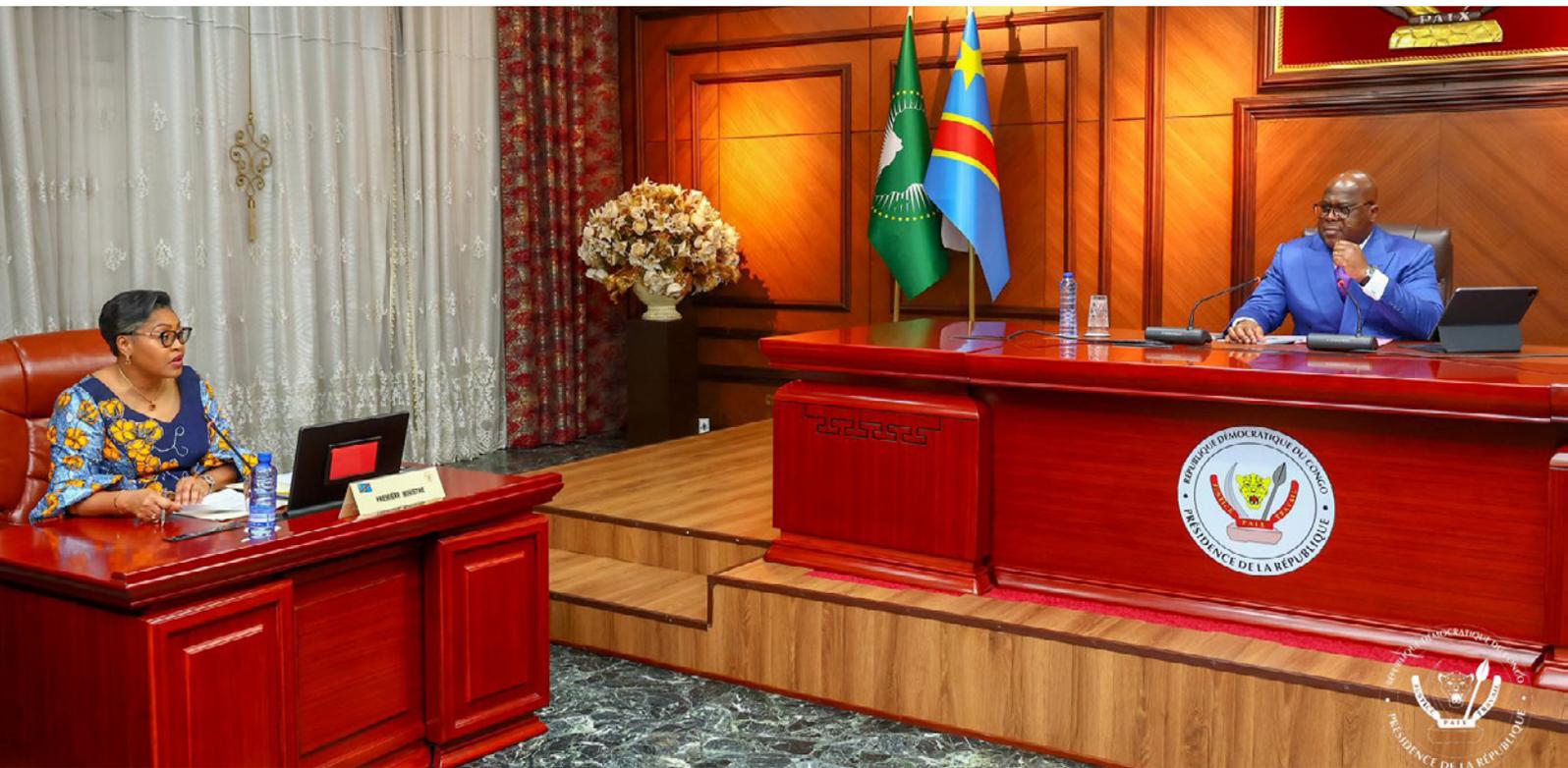
Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi. Avant de lever la séance, le Président de la République a informé le Conseil avoir pris acte de la démission de Madame Stéphanie MBOMBO MUAMBA du Gouvernement.

Commencée à 13h50', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 15h31'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication
et Médias
Porte-parole du Gouvernement



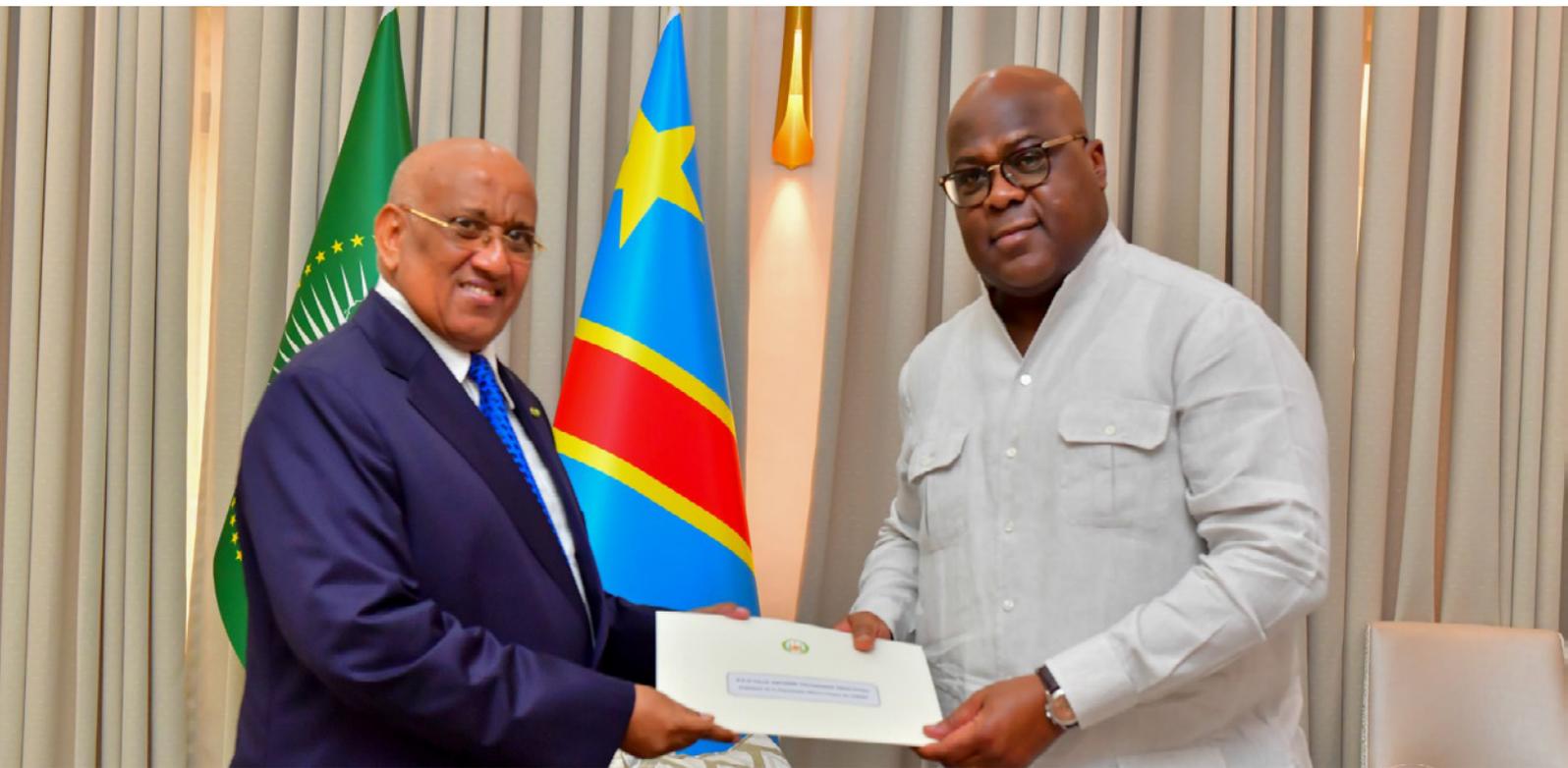
SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



LE PRÉSIDENT TSHISEDEKI A INSTRUIT LE GOUVERNEMENT DE STABILISER LE FRANC CONGOLAIS

La nécessité de stabiliser le Franc congolais pour préserver le pouvoir d'achat de la population

figure parmi les cinq points de la Communication du Président de la République

Félix Tshisekedi, lors du deuxième Conseil des ministres du Gouvernement que dirige Mme Judith Suminwa Tulaka, vendredi 21 juin 2024.

Le Chef de l'État a tout d'abord rappelé aux membres du Conseil que parmi les missions du Gouvernement actuel, il y a la matérialisation des engagements qu'il a pris devant la nation lors de son investiture pour le second mandat, avant de demander urgemment la réévaluation des mesures prises pour stabiliser le taux de change et relever le social des Congolais.

“Le Président de la République a demandé à la Première ministre, aux membres du gouvernement en charge des questions économiques et financières ainsi qu'au Gouverneur de la BCC en collaboration avec son cabinet de procéder urgemment à la réévaluation des mesures prises le 17 juillet 2023 pour stabiliser le taux de change en y ajoutant

si nécessaire, les mesures supplémentaires pour enrayer cette spirale négative afin que le social des congolais soit relevé”, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, dans le compte-rendu de cette réunion hebdomadaire.

De la recommandation du Chef de l'État, l'économie de la RDC est fortement dollarisée.

Le comportement du Franc congolais face au dollar américain a un impact immédiat sur le panier de la ménagère congolaise.

En juillet 2023, le gouvernement avait pris une série de mesures sur le plan budgétaire pour mettre fin à la dépréciation de la monnaie nationale sur le marché de change face au dollar américain.

La Banque centrale du Congo devait commencer à intervenir sur le marché de change.

Ces interventions devraient se poursuivre pour rétablir la situation.

Pour accroître l'utilité du Franc congolais, le Gouvernement avait

décidé de privilégier le paiement des impôts en monnaie et la Banque centrale devait surveiller la qualité des dépenses publiques et renforcer le suivi de nos plans de trésorerie.

WEn outre, il avait été convenu que le Gouvernement veille à ce que les dépenses en cash soient limitées au strict minimum. Sur le plan de la politique monétaire, la Banque centrale devait réguler le flux en Franc congolais à travers le taux directeur de la BCC.

Pitshou Makwela

**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

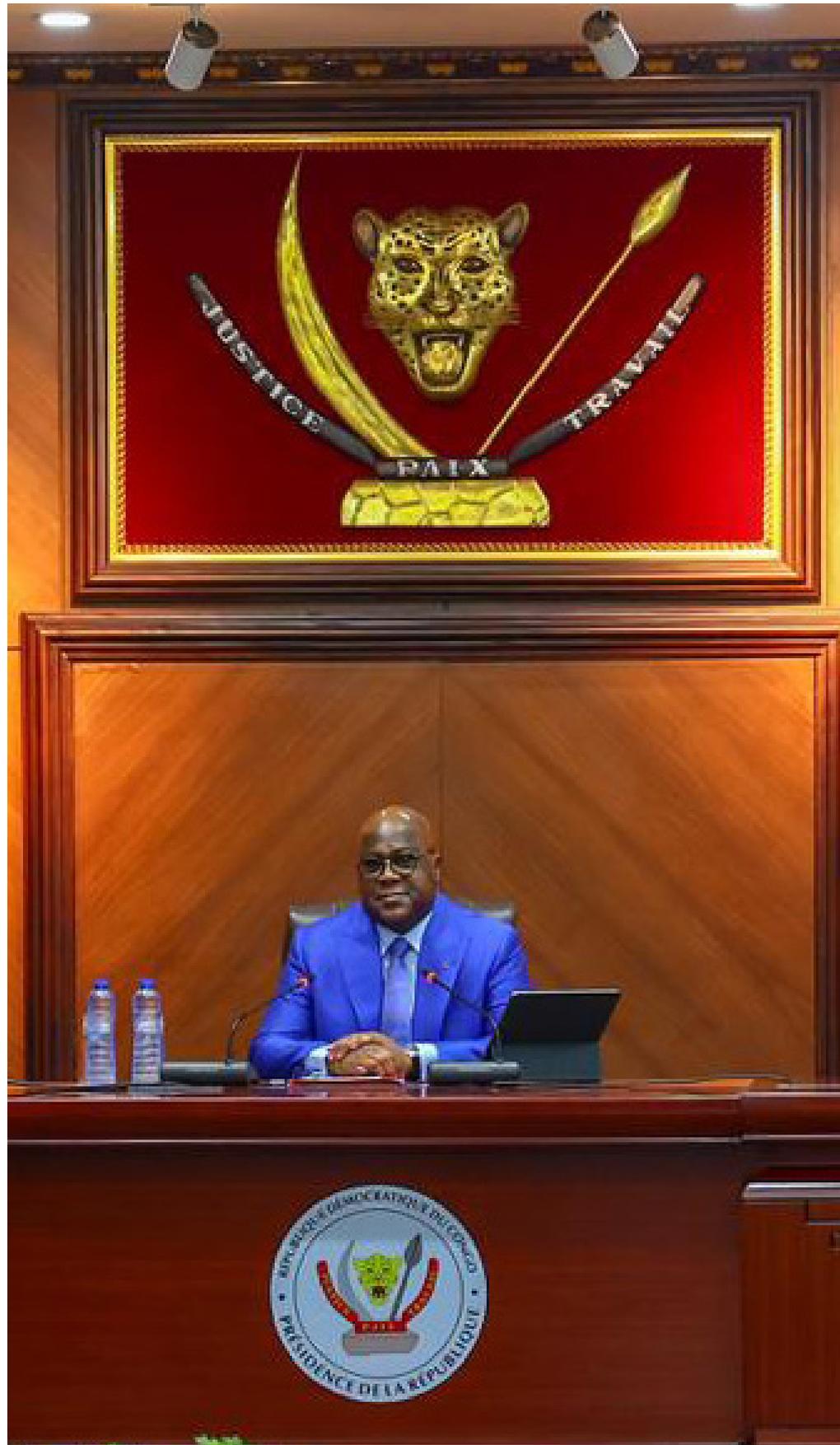
LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI DÉTERMINÉ À RENFORCER L'ACTION DIPLOMATIQUE

Lors de la dernière réunion du conseil des ministres, tenue à la Cité de l'Union Africaine, le 21 juin dernier, le Président de la République a insisté sur la nécessité de définir des orientations diplomatiques cohérentes vis-à-vis de nos partenaires, au regard des enjeux régionaux et mondiaux.

Pour le Chef de l'État, les diplomates à envoyer en poste à l'étranger, devraient être capables de maîtriser ces enjeux.

Il a rappelé que la diplomatie requiert, conformément à la Constitution de la République, une meilleure collaboration entre son Cabinet et le Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie, Dans cette optique, le Président Félix Tshisekedi a invité la ministre d'État, ministre des Affaires Etrangères à faire le point au prochain Conseil des Ministres sur la fréquence d'évaluation de la 12ème Conférence diplomatique tenue à Kinshasa en février 2022 et de s'assurer de l'implémentation des recommandations qui en sont découlé.

Chris Mumpakani



FÉLIX TSHISEKEDI ENCOURAGE LA 1^{ÈRE} MINISTRE À METTRE À LA DISPOSITION DES MINISTRES ET DES RÉGIES FINANCIÈRES LES RECOMMANDATIONS DE L'IGF

Saisi des rapports des missions d'encadrement réalisées par l'Inspection Générale des Finances, aussi bien pour les dépenses publiques de manière générale, que pour celles des entreprises et établissements publics en particulier, le Président de la République y a relevé plusieurs distorsions liées notamment à:

- l'inobservance des textes légaux et réglementaires régissant les finances publiques; la violation des dispositions réglementaires sur l'exécution des dépenses; le non-respect de la procédure de la chaîne de la dépense; et le non-respect des règles de passation des marchés publics.

Il est donc inacceptable que cette situation sape les efforts consentis pour assainir les finances publiques et permettre la prise en charge responsable des engagements de l'État tels que définis dans le Budget.

" Elle ne devrait pas non plus servir de lit à ceux qui veulent pérenniser les antivaleurs et autres pra-

tiques décadentes de corruption, de détournement et d'enrichissement illicite au détriment de notre population", a déclaré le Chef de l'État Félix Tshisekedi.

À cet effet, rapporte le ministre de la communication, l'Inspecteur Général des Finances, Chef de Service a été instruit par le Président de la République de mettre à la disposition de la Première Ministre le rapport y relatif.

De son côté, la Première Ministre a été encouragée à:

- Mettre à la disposition des Membres du Gouvernement, de la Banque Centrale et des mandataires publics, en ce compris ceux des régies financières, les recommandations formulées par l'Inspection Générale des Finances en matière d'encadrement des recettes et des dépenses publiques;
- S'assurer du suivi de la mise en œuvre de toutes les recommandations;
- Instruire le Ministre du Portefeuille à instaurer les contrats des mandataires publics des en-

treprises bien élaborés pour permettre leur évaluation;

- Instruire le Ministre de la Justice d'engager la réflexion sur la mise en place d'un Parquet financier ayant pour mission de poursuivre de manière spécifique les infractions de détournement des deniers publics;

- Faire rapport au Président de la République endéans trois mois.

Le Président de la République a souligné la nécessité de préserver les acquis obtenus pendant cette période de contrôle tout en rappelant qu'une évaluation globale des dites recommandations sera faite dès l'entame de 2025.

Fanny Kikufi Nzamba

**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

BIENTOT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DANS LES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT.

La tenue des États généraux dans les entreprises du portefeuille de l'État auront lieu incessamment, sur proposition du Président de la République.

Le Chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo en a parlé à la deuxième réunion de conseil des ministres du vendredi 21 juin 2024.

Ces travaux auront pour objectif de poser le diagnostic de chacune de ses entreprises et d'y proposer le plan de redressement à court, moyen et long termes, en vue de permettre à faire signer les mandataires le contrat de performance, par rapport aux difficultés financières, techniques et opérationnelles de chacune d'elles.

Déjà en 2023, le Président de la République avait exprimé sa préoccupation sur la redynamisation du modèle d'évaluation de la performance des entreprises du portefeuille de l'État, qui chaque année signaient des contrats avec les mandataires au sein de ces entités. Mais la méthode de l'évaluation utilisée lors de l'exercice 2023 par le ministre du portefeuille, s'appuyant sur le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée

et le résultat net avaient montré ses limites.

Pour le Chef de l'État, les entreprises du portefeuille de l'État, les établissements et services publics devraient être la colonne vertébrale de l'activité économique et industrielle de la République Démocratique du Congo.

Un délai de 30 jours a été donné aux ministères sectoriels concernés sous la supervision de ministre du portefeuille de l'État, afin de proposer des solutions idoines.

Pour sa part, la Première ministre a été invitée à envisager un séminaire de réflexion avec les différents mandataires, pour que chacun s'imprègne de son rôle à jouer et éviter des divergences constatées souvent entre les mandataires, PCA, DG ou DGA rendant ainsi inefficace leur résultat.

Jules Tshitumbayi



FÉLIX TSHISEKEDI RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET CHARGE LA PREMIÈRE MINISTRE D'ACCOMPAGNER LES REFORMES



La problématique de l'assainissement du climat des affaires a occupé une place importante dans la communication du Chef de l'État Félix Tshisekedi, lors de la deuxième réunion du Conseil des ministres tenue vendredi 21 juin 2024, à la Cité de l'Union Africaine.

À cette occasion, le Président de la République a réaffirmé son engagement à faire de la question de l'amélioration du climat des affaires un pilier fondamental et incontournable des politiques publiques visant la définition et

la mise en œuvre des réformes qui rencontrent les doléances des opérateurs économiques.

" Il a noté les efforts réalisés par les différents ministères réformateurs durant le quinquennat passé tout en constatant que les attentes sont encore importantes étant donné le faible taux de réalisation des réformes. La première édition du baromètre national du climat des affaires ainsi que d'autres rapports ad-hoc ont confirmé que les opérateurs économiques sont confrontés à des difficultés réelles qui demandent de s'y pen-

cher", a rappelé Félix Tshisekedi dans le compte-rendu de la réunion élaboré par le porte-parole du gouvernement.

Et de poursuivre : " Le gouvernement s'était engagé à prendre des réformes et mesures pratiques conformes et appropriées aux problématiques que rencontrent les opérateurs économiques en vue de rendre l'environnement des affaires beaucoup plus favorable et attractif", a-t-il ajouté.

À en croire le porte-parole du

gouvernement, le Président Félix Tshisekedi a réitéré donc sa volonté de poursuivre l'évaluation des réformes ayant trait à l'amélioration du climat des affaires et, dans cette optique, il a chargé la première ministre Judith Suminwa d'accompagner les différents ministères réformateurs afin d'atteindre les objectifs qui leurs sont assignés.

" La Primature, le ministère du Plan, la Cellule climat des affaires ainsi que tous les autres services ayant en charge la question du climat des affaires d'identifier dans les plus brefs délais et ce, en attendant le développement d'un plan stratégique pluri- annuel, des actions prioritaires à exécuter et de poursuivre avec le mécanisme de suivi et évaluation déjà expérimenté y va de soi que ces

initiatives devant être précédées d'une évaluation permettant d'apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes jusqu'à ce jour", ajoute le compte-rendu de la réunion.

Les résultats de la première enquête du Baromètre National du Climat des Affaires (BNCA) ont été dévoilés mardi 6 juin 2023 à la Cité de l'Union Africaine, en présence du Chef de l'État Félix Tshisekedi, des membres du gouvernement, des opérateurs économiques et autres personnalités. Il ressort de ce rapport que le climat des affaires en RDC est en cours d'amélioration. À ce stade, le BNCA lui donne un score de satisfaction de 37 %.

Cette enquête, qui s'est déroulée du 24 janvier au 27 mars 2023, a

porté sur 403 entreprises dans 13 secteurs de l'économie nationale. Dans le chapitre des recommandations, le BNCA demande notamment de mener des réformes sur la fiscalité et la parafiscalité, la sécurité juridique et judiciaire, l'environnement politique, la gestion des marchés publics, la qualité de l'administration ainsi que celle des infrastructures.

Ce rapport synthétique a eu le mérite de présenter les opinions des chefs d'entreprises sur l'évolution du climat des affaires, de mettre en exergue les facteurs qui ont le plus influencé l'environnement des affaires et enfin de formuler des recommandations pouvant aboutir à l'élaboration d'une feuille de route des réformes appropriées.

Christian Kusema



LA SÉCURISATION DE LA POPULATION CONGOLAISE AU CENTRE DU CONSEIL DES MINISTRES



Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières Jacquemain Shabani a, au cours de la deuxième réunion du Conseil des ministres tenue le vendredi 21 juin 2024, présenté les faits saillants du rapport sur l'état et l'administration du territoire national.

Selon le patron de l'intérieur et sécurité, au cours de la semaine qui s'achève soit semaine du 17

au 22 juin, l'état d'esprit de la population a été marqué notamment par : les appels incessants concernant la situation humanitaire des déplacés dans les zones opérationnelles et les localités de refuge; l'attente des populations des provinces de voir les nouveaux Gouverneurs à l'œuvre après leur investiture par Ordonnance présidentielle; la recrudescence du banditisme et la criminalité dans les principales villes et agglomérations urbaines

; les inquiétudes de la population face à la perte du pouvoir d'achat de gagne-petits consécutive à la décote de la monnaie nationale face à la devise étrangère principalement le dollar américain.

Sur un autre volet, le vice-Premier ministre Jacquemain Shabani a évoqué les efforts déployés par les forces de sécurité contre la montée du banditisme et de la criminalité dans certaines villes du pays en proie à des vols à main

armée, braquages et extorsions, kidnappings, phénomène kulu-na et vols de câbles électriques. Il a rassuré de toute l'attention du Gouvernement quant à ce.

Au plan politique, il a notifié les 15 Gouverneurs élus et investis par Ordonnance présidentielle afin de leur permettre de rejoindre leurs postes et procéder à la remise et reprise avec les sortants.

Jacquemin Shabani a poursuivi son intervention par la présentation de la situation des sinistres et catastrophes avant de chuter sur la situation aux frontières tout en rassurant de l'attention du Gouvernement sur ces dossiers.

En complément au rapport du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et Anciens Combattants a rapporté au Conseil la situation sécuritaire qui demeure calme sur l'ensemble du pays, excepté dans quelques zones de la partie Est où les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) font preuve de bravoure, de vigilance et sont déterminées à rétablir la paix et la sécurité et ainsi à restaurer l'autorité de l'Etat.

Dans le Nord-Kivu, a fait savoir le patron de la Défense, les opérations de contre-offensive et

de défense du territoire national sont menées par les FARDC contre l'armée rwandaise et ses supplétifs terroristes M23 dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo.

En Ituri, la traque de terroristes ADF/MTM qui s'illustrent par des incursions causant la mort des paisibles citoyens dans les territoires de Beni, Lubero au Nord-Kivu ainsi que Mambasa et Irumu.

Au Sud-Kivu, l'intervention des FARDC vise à absorber la violence des divers groupes armés qui s'affrontent dans certains espaces du territoire de Fizi rendant difficile la libre circulation des personnes et des biens.

À l'Ouest, la situation tend à se stabiliser dans le Grand Bandundu. Quelques cas de trouble de l'ordre public par les assaillants Mobondo sont pris en charge par les forces de sécurité dans la périphérie de la Commune de Maluku. Des patrouilles s'intensifient dans la profondeur.

Blandine Nzovo

**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

TENUE DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'AFFORESTATION ET LE REBOISEMENT (CIAR1)

C'est à Brazzaville, en République du Congo, que se tiendra du 02 au 05 juillet 2024 la première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR1), selon l'information donnée au gouvernement Suminwa par la ministre d'État, ministre de l'Environnement et Développement Durable Ève Bazaiaba lors de la tenue du Conseil des ministres du vendredi 21 juin 2024.

Nées de la Décennie Mondiale de l'Afforestation, en marge de la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (COP27) à Charm El Cheik, ces assises procèdent de la nécessité de tisser une sorte de trame entre des cadres stratégiques, accords, conventions, initiatives et leçons apprises, se rapportant à l'échelle planétaire aux thématiques d'afforestation et de reboisement.

Définir une stratégie qui vise à augmenter la superficie forestière mondiale sur la base d'une coopération internationale au travers de la systématisation



des activités d'afforestation et de reboisement est la mission initiale de cette conférence qui sera organisée autour de trois éléments : Session des Experts, Session Ministérielle et Sommet des Chefs d'État et de Gouvernements devant analyser et adopter les propositions de recommandations de ce congrès.

Lors de ces sessions, la République Démocratique du Congo, placée comme Pays-Solution face aux enjeux du Climat aura l'opportunité de partager son expérience notamment en matière de gestion durable et de conservation des forêts, de gouvernance forestière et de lutte contre la criminalité forestière...

Mieux encore grâce au succès du Programme Présidentiel « Jardins Scolaires 1 milliard d'arbres », de sa politique finance climat, ainsi que du bénéfice accordé à sa population locale, la RDC forte de son potentiel environnemental devrait continuer à jouer pleinement son rôle de Leader au sein du Bassin du Congo.

Julie Tshienda Mwamba

LE MINISTRE DES MINES A ABORDÉ LA SITUATION DE LA PRÉSENCE DE LA RADIOACTIVITÉ DANS LES EXPORTATIONS DE LA COMPAGNIE MINIÈRE DE MUSONOÏE SAS

Lors de la deuxième réunion du Conseil des ministres présidée, le vendredi 21 juin 2024 à la Cité de l'Union Africaine par le Chef de l'État Félix Tshisekedi, le ministre des Mines Kizito Pakabomba Kapinga a informé le Conseil du rapatriement au poste frontalier de Lukabanga, à Sakania, de 12 camions contenant des lots d'hydroxyde de cobalt appartenant à la société COMMUS SAS.

Ces camions avaient été interceptés et contrôlés à la frontière entre le Botswana et la République sud-africaine avant d'être retournés au motif que le taux de radioactivité testé serait supérieur au seuil autorisé par la réglementation internationale.

Pour information, la Compagnie Minière de Musonoïe (COMMUS) est située au quartier Mutoshi dans la commune de Manika en pleine ville de Kolwezi.

Elle emploie environ 2.500 travailleurs nationaux. Son actionnariat est composé de la firme chinoise Zijin Mining Group Company Limited qui détient



72% alors que 28% revient à la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) et porte à ce stade une capacité de production annuelle d'environ 120.000 tonnes de cuivre et de 1.500 tonnes de cobalt.

Une réunion de crise a été tenue pour examiner les faits rapportés et au terme de celle-ci, il a été décidé :

- La suspension des activités de la société COMMUS SAS comme mesure conservatoire en date du 11 avril 2024 ;
- L'envoi sur site d'une équipe inter-services du Ministère des Mines avec comme objectif de vérifier le respect du manuel des procédures lors de l'exportation des produits miniers de COMMUS SAS retournés au pays, d'enquêter sur les sources probables de la teneur élevée de

la radioactivité dans les produits marchands exportés par COMMUS SAS et d'évaluer sur toute la chaîne d'exportation, le risque lié à la présence de matières radioactives.

À cet effet, le ministre des Mines a préconisé une rencontre de conciliation Mines - Recherche Scientifique avec les autorités compétentes sud-africaines et botswanaises afin de trouver un terrain d'entente au regard des réglementations appliquées dans différents pays en matière de radioprotection tel qu'édictees par le Commissariat général de l'énergie atomique. Ainsi, selon le compte-rendu de la réunion du conseil des ministres, ce dernier a pris acte de cette Note d'information.

Sandra Mbombo

LE CONSEIL A ADOPTÉ L'AUTORISATION DE LA PROROGATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE

Le vendredi 21 juin dernier à la Cité de l'Union africaine, à l'occasion de la deuxième réunion du gouvernement Suminwa qu'a dirigée le Président de la République, le ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de

15 jours, prenant cours le 26 juin 2024.

Cette nouvelle prorogation, à en croire le ministre Constant Mutamba, va permettre aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) de poursuivre leurs opérations de défense de la patrie contre les terroristes du M23 sous-traités par le Rwanda ainsi que d'autres forces négatives en

vue de pacifier et de rétablir l'autorité de l'État dans cette partie du pays.

L'autorisation de la prorogation préconisée le sera par voie d'Ordonnance-Loi en vertu de la Loi d'habilitation du Gouvernement en vigueur.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi.

Chris Mumpakani



FDNT/ DENISE NYAKERU ENCOURAGE LES FINALISTES DES EXÉTAT 2024 À ATTEINDRE 85 % POUR LA BOURSE EXCELLENTIA

Dans le but de promouvoir l'éducation au sein de la jeunesse congolaise, la Distinguée Première Dame Denise Nyakeru Tshisekedi a visité, le lundi 24 juin 2024, le centre des examens d'État du Groupe Scolaire du Mont-Amba, situé au quartier Livulu, dans la commune de Lemba, qui a accueilli plus de 1.000 élèves finalistes du secondaire.

La présidente de la FDNT a précisé : « l'objectif de ma visite était d'encourager les élèves à aborder leurs épreuves des examens avec confiance et à viser au moins 85% pour être éligibles à la bourse EXCELLENTIA », a indiqué l'épouse du Chef de l'État.

Dans sa prise de parole à cette occasion, Denise Nyakeru Tshisekedi a souligné l'importance de l'éducation et l'opportunité qu'offre le programme des bourses "Excellentia" mis en place par sa fondation.

Elle a aussi expliqué que les finalistes qui auront 85% à l'EXÉTAT vont concourir pour ces bourses "prestigieuses", conçues pour soutenir les études supérieures locales et internationales des je-

unes méritants.

"Je suis ravie d'être parmi vous ce matin. Je suis venue vous encourager, car vous représentez l'avenir brillant de notre pays.

Soyez assidus, concentrez-vous et donnez le meilleur de vous-mêmes pour ces examens et pour votre avenir.

Les bourses Excellentia sont là pour récompenser votre travail acharné et votre dévouement à l'excellence académique ", a déclaré la Première Dame.

Rappelons que « Excellentia » est un programme décennal de la Fondation Denise Nyakeru Tshisekedi qui a pour mission d'assurer l'accès à une formation académique de qualité aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats lors des épreuves des Examens d'État sur toute l'étendue de la République afin de participer à la formation de l'élite congolaise. Depuis 2019 et pour les 10 années suivantes, le programme primera l'excellence scolaire en octroyant 1.000 bourses locales et 100 bourses internationales pour 5 années d'études.

Ce programme compte, à ce jour,

313 boursiers dont 205 en RDC et 108 à l'international, notamment en France, aux États-Unis et au Maroc.

Ce programme offre des opportunités uniques aux élèves pour développer leur potentiel et contribuer positivement à la société congolaise.

Pour cette édition, la session ordinaire de l'Examen d'État édition 2024 a débuté le lundi 24 juin et se poursuivra pendant quatre jours, rassemblant plus de 962. 000 candidats répartis dans 2.800 centres à travers toute la RDC ainsi que dans certaines écoles consulaires des pays limitrophes.

Sandra Mbombo

**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

LA SEMAINE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'État à l'investiture de son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, à Pretoria

À l'invitation de son homologue d'Afrique du sud, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a assisté à Pretoria, au milieu de ses pairs, une dizaine de chefs d'Etat africains, à la cérémonie d'investiture du président réélu, Cyril Ramaphosa.

La République Sud-Africaine vit une nouvelle page de sa démocratie après 30 ans d'abolition de l'apartheid.

Le parti présidentiel qui a toujours obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale, est sorti premier avec 40 % aux dernières élections législatives.

L'ANC était amenée à signer un accord avec l'Alliance démocratique, la deuxième force politique du pays, pour la formation d'un gouvernement d'union nationale au sein duquel le parti Zulu Inkata, notamment, est aussi partie prenante.

Dans son discours d'investiture, le président réélu pour un deuxième mandat de 5 ans à l'Assemblée nationale, a réitéré son engagement de servir la nation en tant que président de tous les sud-africains.

Il a lancé un vibrant appel à la cohésion et l'unité nationale à tout le peuple sud-africain.

Le Chef de l'État avec un émissaire de son homologue d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa.

Auparavant, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu, à la cité de l'Union africaine à Kinshasa, l'envoyé spécial du président sud-africain, Jeff Ratebe. Ce dernier avait, au cours de cette entrevue, remis au Président de la République l'invitation officielle de la cérémonie d'investiture lui adressée par son homologue sud-africain. Le Chef de l'État sud-africain a également demandé à son émissaire de transmettre au Président de la République un message d'amitié et de fraternité de son pays, envers le peuple de la RDC.

Le Chef de l'État a procédé au lancement de la circulation des trains du Service national à Lubumbashi

Après Pretoria, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a regagné le pays par Lubumbashi, pour une visite de travail dans la capitale cuprifère.

Sur place, le Chef de l'État a procédé au lancement du trafic ferroviaire des trains du Service national. Composés de 30 wagons fermés, 15 ouverts, 10 citernes et 2 locomotives, ces trains se trouvent être une réponse aux difficultés d'évacuation des produits et d'acheminement des intrants ainsi que de différents autres outils nécessaires.

Le Service national a produit 16.000 tonnes de maïs pour la saison agricole 2023-2024.

Pierre Kibambe Somwe

LA REVUE DE PRESSE THEMATIQUE



Le séjour du Chef de l'État à N'djamena au Tchad.

ACP titre : « RDC-Tchad : signature de trois accords de coopération dont l'exemption réciproque de visas ». Il s'agit d'un accord-cadre de coopération globale entre les deux pays, d'un accord relatif à l'exemption de visas pour les ressortissants des deux pays et d'un accord de consultation diplomatique régulière entre les deux ministères des Affaires étrangères.

Outre la signature des accords au profit des deux pays, LE PHARE

signale que le "Président congolais a inauguré l'avenue portant son nom au cœur de N'djamena".

Longue de 1,6 kilomètres, cette artère désormais appelée "Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo" est un cadeau offert au Chef de l'État par le peuple tchadien pour honorer son implication comme Facilitateur de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) dans la résolution pacifique de la crise politique au Tchad.

LA TEMPÊTE DES TROPIQUES revient : « Pour ses efforts de facilitation au Processus de transi-

tion tchadienne : Félix Tshisekedi décoré Grand-Croix dans l'Ordre national du Tchad ». Décoré Grand-Croix dans l'Ordre national du Tchad, accompagné du 1er Ministre tchadien, Allamaye Halina, et de Mme le maire de N'djamena, Bartchiret Fatimé Zara Douga, le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi a inauguré, mardi 25 juin 2024, une avenue de N'djamena qui porte son nom. L'avenue Félix Tshisekedi Tshilombo est la principale artère qui traverse le 2ème arrondissement de N'djamena, un quartier résidentiel de la capi-

taïl tchadienne. Pour les autorités tchadiennes, la débaptisation de cette avenue au cœur de la capitale est faite en reconnaissance de l'implication du Président Félix Tshisekedi pour les efforts de facilitation au Processus de transition tchadienne, en sa qualité de facilitateur désigné par la CEE-AC.

« Tchad : inauguration de l'avenue Félix Tshisekedi Tshilombo au cœur de la capitale à N'djamena », pointe CONGO NOUVEAU.

Accompagné du Premier ministre tchadien Allamaye Halina et de Mme le maire de N'djamena Bartchiret Fatimé Zara Douga, le Président Félix Tshisekedi a inauguré, ce mardi, une avenue rebaptisée en son nom au cœur de la capitale tchadienne.

« C'est un grand honneur d'assister de son vivant à l'inauguration d'une avenue qui porte son nom.

Je remercie le Seigneur pour cette chance et souligne que cela montre la grandeur des liens fraternels qui unissent les peuples du Tchad et de la RDC », a dit le Président Tshisekedi.

Enfin, LA PROSPÉRITÉ écrit :
« Décoré de la plus haute distinction honorifique du Tchad : Félix Tshisekedi immortalisé ».

Cette reconnaissance vise à récompenser l'implication de Félix Tshisekedi dans le processus ayant mené à une transition politique apaisée au Tchad ainsi qu'à la tenue d'élections présidentielles réussies du 6 mai dernier. Prenant la parole, Félix Tshisekedi a exhorté la jeunesse tchadienne à préserver cette paix durement acquise, affirmant qu'elle en est "le dépositaire" et qu'elle doit la préserver "pour le bien-être de tous".

Félix Tshisekedi avait été désigné comme Facilitateur désigné par ses pairs de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), le 20 octobre 2022, pour accompagner la transition politique au Tchad après une période d'instabilité.

Pitshou Makwela



ANALYSE

TAUX DE CHANGE EN RDC : OBJECTIF STABILISATION

C'est le tout premier dossier sur lequel doit se pencher le gouvernement de la Première Ministre Judith Sumwina Tuluka : le taux de change.

Une des promesses de campagne du Président de la République a justement été la stabilisation du pouvoir d'achat des Congolais.

Avec le billet vert qui prend l'ascenseur par rapport à la monnaie nationale, les Congolais ne savent plus où donner de la tête. C'est la valse des étiquettes au marché et le porte-monnaie de la ménagère est mis à mal. L'inflation s'est installée dans l'économie.

Le dollar est depuis longtemps la référence pour la fixation des prix de la plupart des biens et services. À plus de 2850fc, le spectre d'un dollar à 3000fc devient une barrière psychologique à ne pas franchir.

La Première Ministre avait redit, au cours de son discours d'investiture devant les élus du peuple, le 11 juin 2024, sa ferme volonté de protéger le pouvoir d'achat des



Congolais. Le nouveau Ministre des finances, Doudou Fwamba, dans ses premières déclarations, a affirmé qu'il fait de la stabilisation du taux du dollar, son cheval de bataille.

On attend donc le retour du Pacte de stabilité entre les ministères des Finances et du Budget avec la Banque centrale du Congo sous l'égide de la Première Ministre.

Depuis près de deux mois, la tension semble baisser dans le chef des Congolais particulièrement les agents publics de l'État, qui ne connaissent plus de retard de paie.

Le nouveau ministre de Finances a même pris l'engagement de toujours payer le 28 du mois au plus tard.

Une véritable alerte de la volonté du nouveau gouvernement de matérialiser la vision du Chef de l'État, non seulement en stabilisant le taux de change mais aussi en améliorant ainsi le social du Congolais moyen. Les fluctuations du taux de change ont occasionné la modicité de certains salaires qui n'ont plus la même valeur sur le marché. Telle sera assurément la prochaine étape pour la team Suminwa.

Mazé Muakumanya

Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumanya
Julie Tshienda
Nguylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutilla
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Nkyungu

Designer:

Serge Muanza Binsoum



LPDA
CHEZ VOUS



**Copyright Cellule de Communication
Présidentielle Juin 2024**
